

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CORSE

MARDI 29 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION	N°02/29-11-2022/320
--------------	---------------------

Nombre total de Membres Titulaires	:	40
Nombre de Membres Titulaires en exercice	:	40
Quorum	:	21
Nombre de Membres Elus Titulaires présents	:	23
Nombre de Membres Elus Titulaires ayant donné pouvoir	:	16
Nombre de votants	:	39
Adoption	:	39

Membres Elus Titulaires ayant pris part au vote : Mmes, MM.

ALBERTINI Jean-Louis, BALDASSARI Nicolas, BALESI Pierre-François, BENZONI Joseph, CASTELLI Jean-François, CIONI Gilles, DI MENZA Dominique, DOMINICI Jean, FAGGIANELLI François, FRASSATI Jeanne, GIOVANNI Auguste, GOFFI Karina, IENCO Michel, MANICCIA Christophe, NEGRETTI Pierre, ORSINI Pierre, PAOLI Jean-François, PIACENTINI Céline, ROSSI Antoine, TROJANI Paul, VALERY Olivier, VENTURINI Stefanu, VOLPI Nathalie.

Membres Elus Titulaires ayant donné pouvoir : Mmes, MM.

ALBERTINI Paola à PIACENTINI Céline, ANDREANI Dominique à NEGRETTI Pierre, CECCARELLI Laurent à PAOLI Jean-François, CECCOLI François-Xavier à ROSSI Antoine, COLONNA Caroline à ORSINI Pierre, DELOVO Cosima Sandra à MANICCIA Christophe, GALVEZ-OLLANDINI Michael-Anthony à DI MENZA Dominique, LANFRANCHI Marie-Eugénie à FRASSATI Jeanne, LEANDRI Marc à DOMINICI Jean, LECA Antoine à VOLPI Nathalie, MARTELLI Marina à BENZONI Joseph, MAURIZI Jean-André à GIOVANNI Auguste, MICHELI Virginie à VENTURINI Stefanu, SANGUINETTI Patrick à GOFFI Karina, SIMONI Barthélémy à CASTELLI Jean-François, VESPERINI Nunzia à VALERY Olivier.

Membre Elu Titulaire Excusé :

M. ABELI Eric

Membres Associés ayant participé : Mme, MM.

ACQUAVIVA François, LE HAY Yves, RAIMONDI Sibille.

OBJET :

Adoption du Budget Rectificatif 2022 de la CCI de Corse

Après avoir entendu la présentation du Budget Rectificatif 2022 de la CCI de Corse ;

Après avoir procédé à l'examen des principales valeurs de ce Budget Rectificatif 2022 ;

Total des produits de fonctionnement	108 485 605 Euros
Total des charges de fonctionnement	115 363 600 Euros
Résultat de l'exercice	-6 877 995 Euros
Capacité d'Autofinancement	8 291 795 Euros
Total des opérations en capital	25 573 930 Euros
Montant de la Taxe pour Frais de Chambre	3 821 900 Euros
Solde budgétaire global	-7 806 505 Euros
Utilisation du Fonds de Roulement net total	-7 806 505 Euros
Fonds de Roulement net total en fin d'exercice	74 652 102 Euros

Après avoir noté l'avis favorable de la Commission des Finances sur le vote de ce Budget Rectificatif 2022, lors de la séance du 14 novembre 2022 ;

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse adopte le Budget Rectificatif 2022.

Bastia, le 29 novembre 2022

Le Président

Jean DOMINICI

